

# Thème 2 : La première guerre mondiale et ses conséquences sur le travail féminin

## Fiche 2

### Le travail des femmes pendant la première guerre mondiale : une parenthèse vite refermée ?

À peine deux jours après la signature de l'armistice qui met fin aux combats sur le front occidental (le 11 novembre 1918), le ministre de l'Armement Louis Loucheur fait paraître une circulaire dans laquelle il invite les 430 000 femmes travaillant dans les usines de guerre à reprendre leurs occupations d'avant-guerre afin de céder la place aux combattants revenus du front.

Cette mesure est révélatrice d'un mouvement plus général caractérisant la société française de l'entre-deux-guerres.

Au nom de quels principes et de quelles façons les femmes ont-elles été encouragées à regagner le foyer après la fin de la guerre ?



ANMT, Pièces isolées iconographiques, 2014 70 1 : Ligue pour le relèvement de la natalité française et la défense des familles nombreuses.

# DOCUMENTS

## Thème 2 Fiche 2

M O D E L E A  
-----  
R E C U  
-----

à FAIRE SIGNER PAR L'OUVRIERE  
=====

Usine.de.....

Je soussignée (Noms, prénoms & adresse complète)  
reconnais avoir reçu de la Société (raison sociale complète) la somme  
de ..... à titre de gratification, à l'occasion de  
mon départ volontaire à la suite de l'arrêt des fabrications de guerre  
auxquelles j'étais employée.

Je déclare en outre que mon compte à la Société.....  
..... se trouve ainsi définitivement liquidé.

Le .....

(Ce reçu doit être timbré à 0,20 par cent francs).

ANMT, 110 AQ 41

Document 2 : Rapport annuel de l'association pour l'enrôlement volontaire des Françaises au service de la patrie : extrait de l'allocution prononcée lors de l'assemblée générale de l'association par sa présidente Mme Emile Boutroux le 5 mars 1919

mande du temps et des précautions. Actuellement beaucoup de celles qui travaillaient dans les usines de guerre ont déjà été congédiées, parce qu'on ne fabrique plus de munitions. Si leurs maris ne sont pas encore démobilisés, il faut aider ces femmes à vivre en attendant, et ne pas les abandonner brusquement sur le pavé.

Nous souhaitons, bien entendu, que toutes celles qui le pourront reviennent purement et simplement à leur foyer pour y remplir leur devoir naturel, qui est d'élever une nombreuse famille dans la santé physique et morale. L'enfant a besoin de sa mère au-delà de sa naissance et

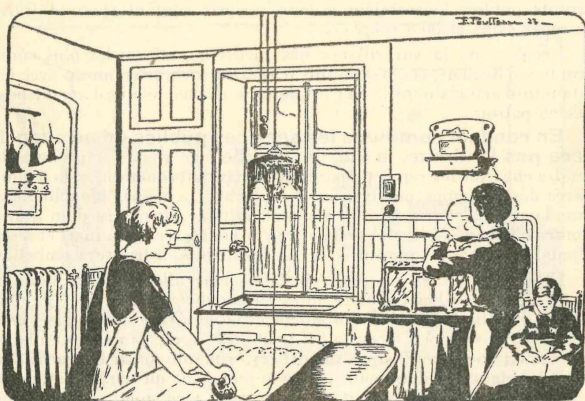
ANMT, 6 AS 27

de son sevrage : il en a toujours besoin. De même, les maris qui, depuis cinq ans, ont traversé toutes les épreuves et tous les dangers de la guerre et qui, quoi que nous ayons fait, ont eu infiniment plus de souffrances et de mérite que nous, désireront retrouver leur logis riant et bien tenu, et jouir des affections qui leur ont manqué. Enfin, il serait odieux qu'en revenant ils trouvassent leur place prise et eussent à lutter contre des revendications souvent légitimes, mais qui, éclatant à l'occasion ou immédiatement à la suite de la guerre, deviendraient *a priori* condamnables. Travaillons, mesdames, à conserver la famille, car c'est la famille française qui a fait la France et qui lui a valu la victoire.

Ce qui est vrai, malheureusement, c'est que le salaire de l'homme n'est pas toujours assez élevé pour dispenser la femme de travailler, et que, de plus, il y a des veuves et une quantité de femmes qui ne sont pas mariées et qui ne se marieront jamais. A côté du travail des hommes, le travail de celles-ci sera d'ailleurs bien longtemps nécessaire à la vie du pays. Et nous souhaitons que les sociétés philanthropiques obtiennent que, bien que fem-

Document 3 : Tract créé par les Groupes féministes de l'enseignement (« la situation actuelle de la femme » et « la vie meilleure dans la société de demain »).

### La Vie meilleure dans la Société de demain



DEMAIN

Nombreuses sont les femmes qui acceptent leur servitude, qui s'y résignent, qui la trouvent même naturelle. On leur a tellement dit qu'elles sont les « reines du foyer » ; on leur a tellement répété que leur devoir est de se dévouer, de se sacrifier pour leurs maris et leurs enfants, qu'elles ont fini par le croire. Elles ne voient plus la possibilité pour elles d'une vie meilleure.

**Et pourtant cette vie meilleure pourrait être réalisée par l'utilisation des découvertes scientifiques pour le bien de tous.**

Déjà dans bien des maisons bourgeoises, l'électricité a fait disparaître l'éclairage au pétrole qui exigeait une manipulation malpropre.

Le réchaud et la cuisinière électriques, ainsi que les tapis et les vêtements chauffants ont remplacé le fourneau à charbon.

L'aspirateur de poussière, mû par l'électricité, a succédé au balai malpropre et aux chiffons sordides.

La maison, chauffée toute entière à l'électricité, met à la disposition de tous l'eau chaude à volonté.

La machine à laver la vaisselle et la lessiveuse-repasseuse électriques accomplissent les tâches répugnantes de la blanchisseuse ou de la « bonne à tout faire ».

Mais toutes ces machines ne servent qu'aux riches. Ne pourrait-on les faire profiter à tous ?

**D'autre part, il serait très facile d'industrialiser la plupart des travaux domestiques**, c'est-à-dire de remplacer le ménage individuel par le ménage collectif. Le linge serait blanchi dans des lavoirs centraux, avec des précautions d'hygiène et les ménagements nécessaires, et, raccomodé dans des ateliers de réparation. Des restaurants publics fourniraient à tous, au prix coûtant (prix et frais) des repas sains et bien préparés.

Placés sous la surveillance des médecins, offrant les plus sûres garanties d'hygiène, ces restaurants n'auraient rien de commun avec les restaurants actuels dont le but est de faire gagner le plus d'argent possible au patron.

**En rendant communs les services publics on ne supprimerait pas l'intimité, la vie de famille** car rien n'empêcherait de prendre chez soi les repas préparés au restaurant commun, et la femme libérée des besognes ennuyeuses du ménage : cuisine, blanchissage, ravaudage, etc... qui parfois la rendent irritable, disposerait d'un grand nombre d'heures de liberté qu'elle pourra consacrer à son mari et à ses enfants. Loin d'être supprimée, la vie familiale s'en trouvera embellie.

Et que de choses on pourrait faire pour alléger la tâche de la mère ! Repos rétribué avant et après l'accouchement, services publics pour la distribution du lait à domicile et le nettoyage des langes ; crèches nombreuses pour recevoir les petits, car toute femme qui allaite, même si elle ne travaille pas au dehors, a besoin qu'on lui garde son enfant pendant quelques heures chaque jour pour qu'elle goûte un peu de repos et de tranquillité.

Si la femme avait le droit de vote, elle pourrait certainement obtenir des améliorations à son sort. Mais ce droit lui-même ne modifierait pas les conditions économiques actuelles qui sont la cause de ses souffrances. Tant qu'une partie des individus vivra de l'exploitation du travail de l'autre ; tant que l'intérêt particulier sera en opposition avec l'intérêt général la femme restera l'esclave de la maison. **Son émancipation ne sera possible que le jour où le peuple, maître de ses destinées, organisera véritablement la lutte contre l'esclavage domestique.**

**Femme, si tu veux plus de bonheur pour toi et pour les tiens, si tu veux vivre d'une vie plus complète, plus joyeuse et plus libre, travaille avec nous à l'avènement d'un régime qui te libérera des servitudes du passé et améliorera le sort des travailleurs par une meilleure organisation sociale.**

Brochures à lire : *La famille et l'Etat communiste* (0 fr. 40), par A. KOLLONTAÏ.

*La servitude des femmes* (0 fr. 60), par M. BIGOT.

En vente à la Librairie de l'Humanité, 142, rue Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

Tract édité par les Groupes féministes de l'Enseignement.

# FICHE QUESTIONS

Thème 2  
Fiche 2

## Document 1

- 1 Présentez le document : nature, auteur, date. Que pouvez-vous dire sur la période à laquelle a été écrite cette lettre ?
- 2 À l'aide du document, expliquez de quelle façon la circulaire Loucheur (voir introduction de fiche) est concrètement mise en œuvre dans les usines.

## Document 2

- 3 Présentez le document : nature, autrice, date.
- 4 Selon l'autrice, est-il souhaitable que les femmes travaillent ? Justifiez votre réponse.
- 5 Soulignez dans le texte les arguments donnés par l'autrice pour justifier son point de vue.  
À votre avis, l'autrice est-elle d'accord avec la circulaire Loucheur ? Justifiez votre réponse.

## Document 3

- 6 Présentez le document : nature, autrices, date. À qui s'adresse-t-il ?
- 7 D'après le texte, pourquoi la vie quotidienne des femmes est-elle difficile à l'époque ?
- 8 Soulignez dans le texte les propositions des autrices pour y remédier. De quelle idéologie politique se rapprochent ces solutions ?
- 9 Décrivez l'image illustrant le tract (la première partie du texte vous fournira quelques indices).
- 10 Selon le dictionnaire le Robert, « le féminisme a pour objectifs l'égalité entre l'homme et la femme, et l'extension du rôle de la femme dans la société ». En tenant compte de cette définition et de la teneur du tract (texte et image) vous semble-t-il que les autrices soient de fidèles défenseuses de la cause féministe ? Justifiez votre réponse.

## Documents 2 et 3

- 11 La vision de la femme et de sa position dans la société que donne le tract (document 3) est-elle très différente de celle qui apparaît dans le document 2 ? Justifiez votre réponse.

## ACTIVITÉ CRÉATIVE !!

Vous êtes ouvrière dans une usine d'armement et vous avez été embauchée pendant la guerre pour assurer la production pendant que les hommes combattaient sur le front. En décembre 1918 le patron de l'unité de production dans laquelle vous travaillez vous transmet un formulaire de départ volontaire (document 1). Au lieu de le remplir, vous décidez d'écrire une lettre à Louis Loucheur afin de lui expliquer pourquoi vous n'allez pas quitter votre poste.

### Consignes / conseils :

- Il vous faudra respecter les règles de présentation d'une lettre (en indiquant votre nom, celui de votre destinataire, la date, l'objet...).
- Votre lettre devra proposer plusieurs arguments justifiant votre décision.
- Elle s'appuiera sur des faits historiques (vous pouvez vous reporter à la première fiche, à votre cours d'histoire et/ou mener quelques recherches).
- Vous êtes libre d'adopter le ton qui vous paraîtra le plus approprié (indignation, ironie, pathétique – « qui suscite une émotion intense (douleur, pitié, tristesse) » selon la définition du Robert).